

MAITRISER LA COMPTABILITE GERANCE

DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

Titulaires de cartes, gestionnaires et comptables

Prérequis : Fondamentaux sur la gestion Immobilière sans expérience requise

OBJECTIFS

- Comprendre l'utilité juridique de la comptabilité
- S'approprier les mécanismes comptables de l'activité
- Maîtriser la lecture des états comptables
- Comprendre la logique du rapprochement bancaire et de la balance générale
- Établir les outils de suivi de l'activité
- Pouvoir manager les aspects comptables de la gérance et en assurer le suivi et le contrôle

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents. Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges.
- Différents supports et outils leur seront remis durant le stage.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Patrice DURAND, 25 ans dans le secteur immobilier, dirigeant de cabinet ; Ancien directeur des risques garanties financières et assurances ; Ancien Juge au Tribunal de Commerce ; Diplômé E.S.C.P.

CONTENU DE LA FORMATION

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

Remise du code de déontologie

Rappel des fondamentaux

Questions – Réponses

I - Principes généraux

- La loi des équilibres
- Les notions de débit et crédit
- La contrepartie bancaire
- Les schémas d'écriture
- L'aspect extra comptable des locataires

II – Les grandes phases de l'activité

- Le quittancement (période d'émission et actions spécifiques associées)
- Les encaissements de loyers
- Analyse et validation des charges mandants
- TVA

- Les comptes rendus de gérance (modalités de redditions et règlements)
- Les honoraires (exigibilité, versement, validation)
- La garantie des loyers impayés
- Les impôts fonciers

III - Le rapprochement bancaire

- Modalités de gestion de la trésorerie
- Importance du rapprochement
- Fréquence
- Outils de gestion des rapprochements
- Analyse des suspens
- Gestion des risques

IV- La balance générale

- Utilité
- Équilibre financier
- Comptes mandants débiteurs
- Comptes d'attente
- Gestion des dépôts de garantie

V - Suivi et contrôle

- Approches financières et économiques du portefeuille
- Suivi des impayés
- Calcul de la pointe de garantie financière
- Intégration des fonds mandants dans la comptabilité générale

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises. Pour 6 journées prises, la 6ème journée est offerte.